

Réf: Dossier 441460

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIÉTÉ DE TRANSIT & LOGISTIQUE » en abrégé « SOTRALO »

Siège ABIDJAN ADJAME NANGUI ABROGOUA-LOT 15,  
Lot 15, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 05/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ DE TRANSIT &  
LOGISTIQUE » en abrégé « SOTRALO »

Objet : - COMMERCE DE MARCHANDISE  
- TRANSIT, LOGISTIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME NANGUI ABROGOUA-LOT 15,  
Lot 15, Ilot ND

Dirigeant(s) M BAH ALPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09852 du 18/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57737/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

